



Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes - 2021-2026

Reconnaître pour mieux soutenir

Présenté par :

Michèle Archambault, coordonnatrice des travaux en proche aidance, MSSS

Marie Gagnon, conseillère en proche aidance, MSSS

14 décembre 2021



Plan de la présentation

- Retour sur la Politique nationale pour les personnes proches aidante
- Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes
- Questions et commentaires



La vision

...fondamental de **reconnaître leur apport considérable à la société**, sans égard à l'âge, au milieu de vie ou à la nature de l'incapacité des personnes qu'elles soutiennent. Les personnes proches aidantes (PPA) sont considérées, **dans le respect des volontés et des capacités d'engagement** propres à chacune, comme des **partenaires dont l'expérience et les savoirs sont valorisés**.



La vision (suite)

...**vision inclusive des différentes réalités des PPA** [...] nécessité que le soutien aux PPA s'inscrive dans une **approche globale** [...] engage à des actions concertées et coordonnées par l'ensemble des secteurs concernés afin d'assurer une **réponse adaptée à leurs besoins tout au long du parcours de la dyade « personnes aidante-aidée »**.



Définition d'une personne proche aidante

(art. 2 de la LPPA)

« Toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non. »

Définition d'une personne proche aidante (suite)

Le **soutien** apporté est :

- continu ou occasionnel;
- à court ou à long terme;
- offert à titre non professionnel;
- de manière libre, éclairée et révocable.

Il a pour but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée et le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie.

Définition d'une personne proche aidante (suite)

Le **soutien** peut prendre diverses formes, par exemple :

- le transport;
- l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques;
- le soutien émotionnel;
- la coordination des soins et des services.

Il peut également entraîner des répercussions financières pour la PPA ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique et mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales.



Les sept principes directeurs de la politique nationale

(art. 4 de la LPPA)





PRINCIPES DIRECTEURS

1. Reconnaître que chaque PPA est une personne à part entière qui doit être traitée avec dignité et sollicitude, et dont il faut favoriser la bienveillance
2. Reconnaître l'apport considérable des PPA à la société québécoise et l'importance de les soutenir

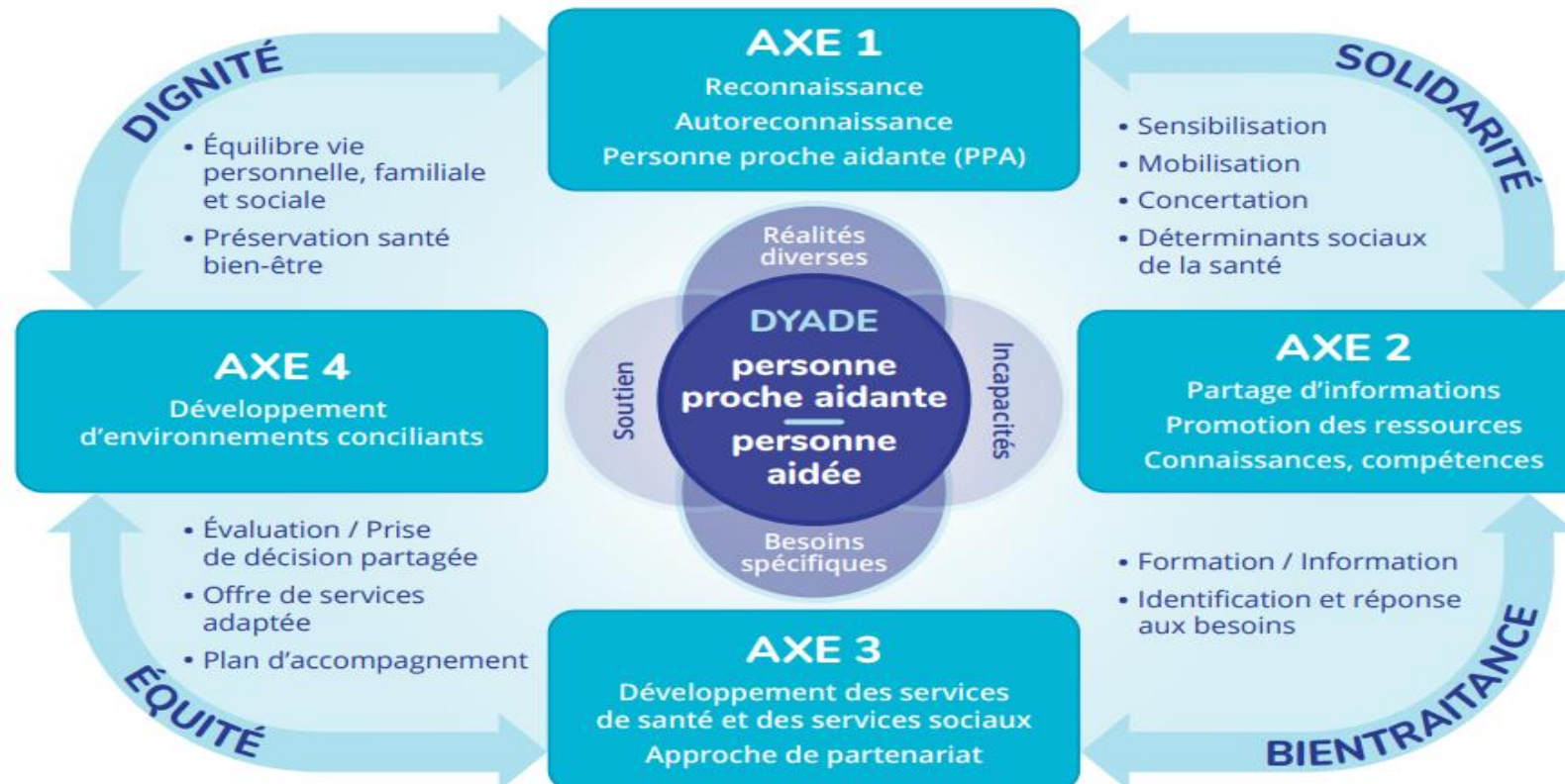


3. Favoriser la préservation de la santé et du bien-être des PPA, notamment sur le plan de la précarisation financière, ainsi que le maintien de leur équilibre de vie
4. Considérer la diversité des réalités des PPA et de leurs relations avec les personnes aidées dans la réponse à leurs besoins spécifiques, et ce, à toutes les étapes de leur trajectoire de soutien, depuis leur autoreconnaissance jusqu'à leur processus de deuil autant de la personne aidée que de leur rôle auprès de cette dernière



5. Reconnaître l'expérience des PPA et leurs savoirs, de même que ceux de la personne aidée, et les considérer dans le cadre d'une approche basée sur le partenariat
6. Respecter les volontés et les capacités des PPA quant à la nature et à l'ampleur de leur engagement
7. Consolider les partenariats entre les ministères, les organismes du gouvernement et les organismes non gouvernementaux tant au niveau national que régional et local en impliquant les PPA pour favoriser des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques

Les 4 axes de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes



Le plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes

- **61 mesures concrètes** pour reconnaître et soutenir les PPA, contribuer à leur santé, leur bien-être et leur qualité de vie.
- Les mesures sont liées à un des 4 axes et à une des 12 orientations de la Politique nationale.
- Élaboré par 17 ministères et organismes, 15 directions du ministère de la Santé et des Services sociaux et plusieurs partenaires du milieu communautaire.
- Consultation des gestionnaires pivots de la communauté de pratique au printemps dernier.



Nombre de mesures par axes et les investissements qui y sont attachés

| | Total/axe | Investissements |
|--|-----------------------|-------------------------------|
| Axe 1 Reconnaissance et autoreconnaissance des PPA, ainsi que la mobilisation des acteurs de la société québécoise concernés par la proche aide. | 8 | 20 612 500 \$ |
| Axe 2 Partage de l'information, la promotion des ressources mises à la disposition des PPA et le développement de connaissances et de compétences. | 26 | 20 878 500 \$ |
| Axe 3 Développement de services de santé et de services sociaux dédiés aux PPA, dans une approche basée sur le partenariat. | 15 | 155 590 000 \$ |
| Axe 4 Développement d'environnements conciliants qui soutiennent et favorisent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des PPA, notamment afin d'éviter leur précarisation financière. | 12 | 3 517 000 \$ |
| | Total : 61 | Total : 200 598 000 \$ |

Orientation 1.1 - Sensibiliser la société québécoise au rôle et à l'apport indéniable des personnes proches aidantes, à la diversité de leurs réalités et à l'importance de les soutenir

Tableau des mesures relatives à l'orientation 1.1

| AXE 1 | | | | |
|-----------------|--|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 1.1 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 1. Développer une stratégie de communication sur la valorisation des PPA et de leur apport à la société. | MSSS | | 2021-2026 |
| ADS+ | 2. Réaliser un portrait des PPA au Québec. | MSSS | Observatoire Québécois de la proche aidance, INSPQ, ISQ, APPUI, Proche aidance Québec ¹¹ | 2022-2026 |
| | 3. Analyser la pertinence et la faisabilité de reconnaître certains droits aux PPA et les obligations qui en découlent ainsi que d'établir et de maintenir un registre public des PPA visant notamment à favoriser la reconnaissance de leur rôle. | MJQ | MSSS et autres M/O concernés | 2021-2023 |

Orientation 1.2 - Assurer la concertation des actions pour l'ensemble des personnes proches aidantes dans les différentes sphères de leur vie

Tableau des mesures relatives à l'orientation 1.2

| AXE 1 | | | | |
|-----------------|---|--------------|---------------------------------------|-------------|
| ORIENTATION 1.2 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 4. Mettre en place le Comité de partenaires concernés par les personnes proches aidantes. | MSSS | | 2021-2026 |
| | 5. Mettre en place une coordination territoriale de la proche aide. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS) | 2021-2026 |
| | 6. Organiser annuellement une journée de concertation nationale sur la proche aide. | MSSS | | 2021-2026 |

Orientation 1.3 - Favoriser la collaboration avec les personnes proches aidantes dans le développement d'actions visant à les reconnaître et à les soutenir

Tableau des mesures relatives à l'orientation 1.3

| AXE 1 | | | |
|---|-----------------|--|-------------|
| ORIENTATION 1.3 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| 7. Développer les connaissances et les compétences des PPA et des acteurs des instances de gouvernance à travailler ensemble selon une approche basée sur le partenariat. | MSSS | <i>Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public</i> | 2021-2026 |
| ADS+ 8. Impliquer les PPA (tuteurs, assistants, citoyens) au développement des services du Curateur public. | Curateur public | | 2021-2026 |

Orientation 2.1 - Identifier les besoins d'information et de formation des personnes proches aidantes et y répondre

Tableau des mesures relatives à l'orientation 2.1

| AXE 2 | | | | |
|-----------------|---|-----------------|---|-------------|
| ORIENTATION 2.1 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 9. Diffuser la boîte à outils <i>La bienveillance des personnes proches aidantes : une responsabilité partagée</i> dans différents milieux fréquentés par les PPA. | MSSS | MSSS-SA <i>Proche aidance Québec</i> | 2021-2026 |
| | 10. Réaliser, en coconstruction avec des PPA et à leur intention, des capsules de sensibilisation et des outils de formation concernant l'approche de partenariat dans le contexte des soins et des services. | MSSS | <i>Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public</i> | 2022-2026 |
| | 11. Soutenir les organisations et les PPA dans leur transition vers une offre de soutien en mode numérique. | MSSS | <i>APPUI</i> | 2021-2026 |
| ADS+ | 12. Soutenir les PPA par des programmes de formation et de soutien en ligne visant à les outiller dans leurs parcours et leurs rôles. | MSSS | <i>APPUI</i> | 2021-2026 |
| | 13. Déployer le programme de formation pour les PPA par les pairs en matière de soins palliatifs et de fin de vie. | MSSS | <i>Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS)</i> | 2021-2026 |
| | 14. Concevoir un outil de sensibilisation visant à améliorer les connaissances des PPA sur les sujets de la santé mentale, des différents troubles comportementaux et du vieillissement. | MSSS | <i>Ordre des psychologues du Québec</i> | 2021-2026 |
| ADS+ | 15. Soutenir les partenaires qui interviennent auprès des PPA dans la transmission d'informations et la promotion de la mesure d'assistance auprès des PPA. | Curateur public | MSSS <i>Organismes communautaires, Chambre des notaires, Barreau du Québec</i> | 2021-2026 |

Orientation 2.1 - Identifier les besoins d'information et de formation des personnes proches aidantes et y répondre

| AXE 2 | | | |
|--|--------------|--------------------------------|-------------|
| ORIENTATION 2.1 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| 16. Soutenir la diffusion de l'information de nature juridique mise en valeur par Éducaloi auprès des PPA et des intervenants. | MSSS | MJQ Éducaloi | 2021-2026 |
| 17. Soutenir les PPA dans la navigation au sein du RSSS. | MSSS | | 2023-2026 |
| ADS+ 18. Sensibiliser les PPA en emploi aux répercussions liées à leur rôle et les informer des différentes mesures existantes de conciliation travail-responsabilités de proche aidance. | MSSS | Proche aidance Québec | 2021-2026 |

Orientation 2.2 - Identifier les besoins d'information et de formation des acteurs concernés par les personnes proches aidantes et y répondre

Tableau des mesures relatives à l'orientation 2.2

| AXE 2 | | | |
|---|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 2.2 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| 19. Concevoir une formation pour les intervenants, professionnels et gestionnaires du RSSS et du milieu communautaire sur les caractéristiques et les besoins des PPA, sur les interventions à privilégier et sur l'approche de partenariat en contexte de soins et de service. | MSSS | CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public, Organismes communautaires nationaux | 2021-2026 |
| 20. Mettre à contribution les membres des ordres professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines dans la reconnaissance et le soutien des PPA. | MSSS | Ordres professionnels dans le domaine de la santé mentale et des services sociaux | 2022-2025 |
| 21. Élaborer une formation continue partagée, à l'intention des intervenants du RSSS et de ceux des organismes communautaires (OC), sur l'AMM sous l'angle des réalités et des besoins des PPA. | MSSS | CHU de Québec, CUSM | 2021-2024 |
| ADS+ 22. Mettre en place une communauté de pratique en proche aide. | MSSS | CIUSSS de l'Estrie-CHUS | 2022-2026 |
| ADS+ 23. Outiller les organismes travaillant auprès des personnes immigrantes et autres minorités ethnoculturelles aux enjeux de la proche aide et aux ressources existantes. | MIFI | MSSS | 2022-2026 |

Orientation 2.2 - Identifier les besoins d'information et de formation des acteurs concernés par les personnes proches aidantes et y répondre

| AXE 2 | | | | |
|-----------------|---|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 2.2 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 24. Sensibiliser les intervenants du RSSS, ceux des OC et d'autres acteurs à la diversité sexuelle et de genre ainsi qu'aux enjeux que vivent les PPA LGBTQI+. | MSSS | Fondation Émergence | 2021-2026 |
| | 25. Former le personnel des services à la population de l'OPHQ aux réalités des PPA. | OPHQ | APPUI | 2022-2026 |
| ADS+ | 26. Sensibiliser et accompagner les OCF et des OC offrant des services aux parents de personnes ayant un handicap pour favoriser l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité. | MFA | Regroupement pour la valorisation de la paternité | 2022-2026 |

Orientation 2.3 - Soutenir la recherche et le transfert de connaissances ayant trait aux personnes proches aidantes

Tableau des mesures relatives à l'orientation 2.3

| AXE 2 | | | | |
|-----------------|--|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 2.3 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 27. Créer l'Observatoire québécois de la proche aidance. | MSSS | CIUSSS du Centre-Ouest-de-Île-de-Montréal | 2021-2026 |
| ADS+ | 28. Soutenir la recherche et le transfert des connaissances en matière de proche aidance. | MSSS | Fonds de recherche du Québec - Société et culture | 2022-2026 |
| ADS+ | 29. Recenser et développer les pratiques prometteuses afin d'évaluer adéquatement les besoins et de soutenir les PPA des personnes présentant une DP, une DI ou un TSA. | MSSS | Établissements ayant une désignation à titre d'Institut universitaire en DP, DI-TSA | 2021-2026 |
| ADS+ | 30. Étudier les réalités et les besoins spécifiques des PPA issues des communautés ethnoculturelles et celles de langue anglaise en vue de définir des pistes d'action pour mieux les soutenir. | MSSS | CIUSSS du Centre-Ouest-de-Île-de-Montréal | 2021-2024 |
| ADS+ | 31. Documenter et promouvoir des pratiques prometteuses pour l'organisation des services offerts aux PPA. | MSSS | APPUI | 2022-2025 |
| ADS+ | 32. Documenter les pratiques inspirantes en matière de proche aidance pour les PNI et en soutenir le transfert aux coordonnateurs territoriaux. | MSSS | CIUSSS de l'Estrie-CHUS, SAA | 2021-2026 |
| ADS+ | 33. Identifier les approches d'évaluation et les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs de la Politique nationale pour les PPA. | MSSS | INESSS | 2022-2026 |
| ADS+ | 34. Identifier des pratiques à privilégier auprès des PPA pour les soutenir dans le choix de la dyade aidant(e)-aidé(e) pour que la personne aidée en grande perte d'autonomie demeure à domicile. | MSSS | INESSS | 2022-2026 |

Mesure transversale à tous les programmes-services du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)

| AXE 3 | | | |
|---|-------------|---|------------|
| ORIENTATION TRANSVERSALE À TOUS LES PROGRAMMES-SERVICES DU RSSS | | | |
| Mesure | Responsable | Collaborateurs/ <i>Partenaires</i> | Échéancier |
| 35. Élaborer un cadre de référence présentant l'ensemble des services intégrés en matière de soutien aux PPA. | MSSS | <i>Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS), Ordres professionnels, Chercheurs</i> | 2021-2024 |

Orientation 3.1 - Évaluer les besoins de services en matière de santé et de services sociaux pour les personnes proches aidantes

Tableau des mesures relatives à l'orientation 3.1

| AXE 3 | | | |
|--|-------------|--|------------|
| ORIENTATION 3.1 | | | |
| Mesure | Responsable | Collaborateurs/ <i>Partenaires</i> | Échéancier |
| 36. Mettre en place un outil permettant de repérer les PPA et de les orienter vers les ressources appropriées. | MSSS | <i>APPUI, FQSA, Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS et groupe de médecine familiale), Organismes communautaires nationaux</i> | 2021-2026 |

Orientation 3.2 - Soutenir les personnes proches aidantes par des services de santé et des services sociaux adaptés

Tableau des mesures relatives à l'orientation 3.2

| AXE 3 | | | | |
|-----------------|--|--------------|--|-------------|
| ORIENTATION 3.2 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 37. Assurer la pérennité de l'Appui pour les proches aidants permettant le développement de services aux PPA. | MSSS | APPUI | 2021-2026 |
| ADS+ | 38. Bonifier le soutien aux OC pour soutenir les PPA. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS), Organismes communautaires | 2022-2026 |
| ADS+ | 39. Promouvoir les services sociaux généraux et faciliter leur accès aux PPA : <ul style="list-style-type: none"> • accueil, analyse, orientation, référence ; • consultation téléphonique psychosociale 24/7 (Info-Social 811); • intervention de crise dans le milieu 24/7 ; • consultation sociale ; • consultation psychologique ; • soins spirituels. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS) | 2021-2026 |
| | 40. Bonifier l'offre des services de soutien à domicile pour les PPA dans chaque région. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS) | 2021-2026 |

Orientation 3.2 - Soutenir les personnes proches aidantes par des services de santé et des services sociaux adaptés

| AXE 3 | | | |
|--|--------------|--|-------------|
| ORIENTATION 3.2 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| 41. Diversifier l'offre de services de répit pour les PPA des personnes ayant une DP, une DI ou un TSA et améliorer l'accès à ces services dans chaque région du Québec. | MSSS | Établissements ayant une désignation à titre d'Institut universitaire en DP, DI-TSA | 2021-2026 |
| 42. Rehausser les services en centres de jour offerts aux aînés. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS) | 2022-2026 |
| 43. Enrichir le programme de soutien aux PPA en SPFV. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS), Alliance des Maisons de soins palliatifs, Fondation Jeanne-Mance, Communauté de pratique des groupes interdisciplinaires de soutien de l'aide médicale à mourir, Les Associations des personnes proches aidantes dans la province | 2021-2026 |
| 44. Rehausser les services en centres de jour offerts dans les maisons de soins palliatifs. | MSSS | Alliance des Maisons de soins palliatifs, Association des soins palliatifs du Québec, Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS) | 2021-2026 |
| 45. Poursuivre le développement des services de répit hors domicile avec nuitées. | MSSS | Établissements du RSSS (CISSS-CIUSSS), Fondation Maison Gilles-Carle | 2021-2026 |
| 46. Élargir l'offre de services de Baluchon Alzheimer pour les PPA. | MSSS | Baluchon Alzheimer | 2021-2026 |
| 47. Soutenir les services de répit et de ressourcement offerts aux PPA par le Monastère des Augustines. | MSSS | Monastère des Augustines | 2022-2026 |

Orientation 3.3 - Établir un partenariat avec les personnes proches aidantes tout au long du parcours de soins et de services de la dyade aidant(e)-aidé(e)

Tableau des mesures relatives à l'orientation 3.3

| AXE 3 | | | |
|---|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 3.3 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| 48. Développer un appel de projets à l'intention des établissements publics du RSSS visant la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies innovantes de partenariat avec les PPA. | MSSS | Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public, Communauté de pratique (approche de partenariat - PPA), Établissements du RSSS (CISS-CIUSSS) | 2021-2026 |
| 49. Réviser les politiques de visite des proches dans différents milieux de soins afin que celles-ci s'inscrivent dans une approche de partenariat avec les PPA : <ul style="list-style-type: none"> • milieux de soins aigus ; • centres de réadaptation ; • milieux de SPFV. | MSSS | Établissements du RSSS | 2022-2025 |

Orientation 4.1 - Favoriser le maintien de l'équilibre entre le rôle des personnes proches aidantes et les autres sphères de leur vie

Tableau des mesures relatives à l'orientation 4.1

| AXE 4 | | | | |
|-----------------|---|--------------|--|--|
| ORIENTATION 4.1 | | | | |
| | Mesures | Responsables | Collaborateurs/ Partenaires | Échéanciers |
| ADS+ | 50. Former un comité de travail interministériel sur la conciliation travail-famille-études-responsabilités de proche aidance et sur la précarisation financière. | MSSS | MTESS, CNESST, MFA, MEQ, MES, OPHQ, Retraite Québec, MFQ, SAJ, SCF | 2021-2026 |
| ADS+ | 51. Documenter la prévalence, les caractéristiques et les besoins des PPA (jeunes et adultes) fréquentant un établissement des réseaux de l'éducation ou de l'enseignement supérieur. | MEQ MES | MSSS <i>Laboratoire de recherche et d'action pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et leurs proches de l'Université du Québec en Outaouais, Fédération étudiante collégiale du Québec, Union étudiante du Québec, Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente</i> | 2021-2025 |
| ADS+ | 52. Sensibiliser les établissements des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur à la réalité et aux besoins des élèves proches aidants (jeunes et adultes). | MEQ MES | MFA MSSS | MES : 2021-2024 MEQ : 2024-2026 |
| ADS+ | 53. Identifier et expérimenter les meilleures pratiques organisationnelles pour favoriser l'embauche et le maintien en emploi de PPA dans certains secteurs d'activités économiques. | MFA | <i>Réseau pour un Québec Famille</i> | 2022-2026 |

Orientation 4.1 - Favoriser le maintien de l'équilibre entre le rôle des personnes proches aidantes et les autres sphères de leur vie

| AXE 4 | | | |
|---|--------------|---------------------------------------|-------------|
| ORIENTATION 4.1 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ <i>Partenaires</i> | Échéanciers |
| 54. Faire la promotion du service de médiation d'Équijustice auprès des PPA et des personnes aidées et former les médiateurs aux enjeux de la proche aidance. | MJQ | MSSS <i>Équijustice</i> | 2021-2026 |

Orientation 4.2 - Faciliter l'exercice du rôle des personnes proches aidantes

Tableau des mesures relatives à l'orientation 4.2

| AXE 4 | | | |
|--|-----------------|---------------------------------------|-------------|
| ORIENTATION 4.2 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ <i>Partenaires</i> | Échéanciers |
| 55. Simplifier l'accès aux programmes et services utilisés par les PPA. | MTESS | MSSS et autres M/O concernés | 2021-2026 |
| 56. Offrir des services de soutien améliorés aux représentants légaux. | Curateur public | | 2021-2025 |
| 57. Diffuser de l'information sur les services de transport offerts au Québec sous la forme d'une carte interactive. | MTQ | MSSS | 2022-2024 |
| 58. Sensibiliser les municipalités et les MRC qui sont engagées dans une démarche MADA aux besoins des PPA et favoriser les actions et les initiatives à leur égard. | MSSS-SA | MSSS | 2021-2024 |
| 59. Soutenir la réalisation de projets et d'initiatives visant à reconnaître, à accompagner et à soutenir les PPA d'ainés dans le cadre du programme QADA, volet national. | MSSS-SA | MSSS | 2022-2026 |

Orientation 4.3 - Prévenir la précarisation de la condition financière relative au rôle de personne proche aidante

Tableau des mesures relatives à l'orientation 4.3

| AXE 4 | | | |
|--|--------------|---|-------------|
| ORIENTATION 4.3 | | | |
| Mesures | Responsables | Collaborateurs/ <i>Partenaires</i> | Échéanciers |
| ADS+ 60. Connaître les réalités et les besoins des PPA pour qui le risque de précarisation financière est élevé en tenant compte des facteurs psychosociaux et économiques. | MSSS | MTESS, Retraite Québec, Revenu Québec, SCF, MFQ | 2022-2025 |
| 61. Diffuser l'information aux PPA concernant les crédits d'impôt et autres programmes de soutien financier. | MSSS | MFQ, Revenu Québec | 2022-2026 |

Mesure 22 : Mettre en place une communauté de pratique en proche aidance

- Échéancier : printemps 2022.
- La communauté de pratique proche aidance deviendra **accessible à l'ensemble du RSSS**, mais rassemblera plus précisément les **professionnels**, les **chercheurs**, les **coordonnateurs territoriaux** et les **gestionnaires** qui veulent mieux soutenir et favoriser la pleine reconnaissance des personnes proches aidantes.
- Celle-ci offrira un accès rapide à de **riches sources d'information** provenant du croisement des **savoirs scientifiques** et des **savoirs tacites** et, ainsi, fera connaître les **pratiques prometteuses et novatrices**, les **expériences** et les **leçons apprises**.
- Elle stimulera et accompagnera la **coproduction de nouvelles connaissances**, la **génération de nouvelles pratiques** faisant par la suite objet d'un partage.
- Plusieurs modalités de **transfert de connaissances** seront proposées non seulement aux membres du RSSS, mais aussi aux partenaires communautaires et à ceux d'autres secteurs, notamment par l'intermédiaire de **webinaires**, de **capsules d'information** ou d'**ateliers de discussion**.

En conclusion

- Le PAG-PPA engage l'action gouvernementale dans la reconnaissance et le soutien que la société québécoise souhaite offrir aux personnes proches aidantes.
- Il répond aux grands besoins identifiés dans les dernières années à travers les travaux et consultations effectués en collaboration avec de multiples partenaires dont les personnes proches aidantes elles-mêmes.



Merci!

L'équipe proche aideance

- Nathalie Tremblay, directrice par intérim
- Michèle Archambault, coordonnatrice
- Marie Gagnon, conseillère
- Geneviève Doray, conseillère
- Marie-Claude Boudreault, conseillère
- Julie Lemieux, conseillère
- Charlotte Boudreau-Drouin, étudiante



Questions, commentaires?